



N° 18 – JUIN 2014

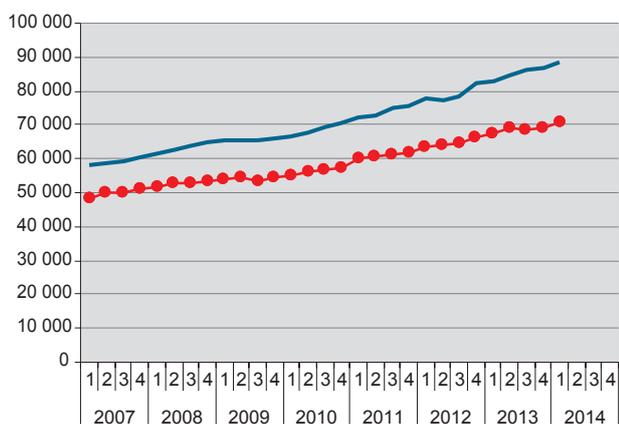
INFORMATIONS STATISTIQUES

LES FRONTALIERS ÉTRANGERS À GENÈVE: SITUATION AU PREMIER TRIMESTRE 2014

Au premier trimestre 2014, le nombre de frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève augmente de 5,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette progression est plutôt faible en regard de celles enregistrées depuis la fin 2010. Elle est plus prononcée qu'à l'échelon du pays (+ 4,5 %), mais moins forte qu'au Tessin (+ 6,8 %).

A la fin du premier trimestre 2014, l'effectif des frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève dépasse pour la première fois le cap des 70 000 personnes. Les 70 800 frontaliers actifs représentent un quart du total national.

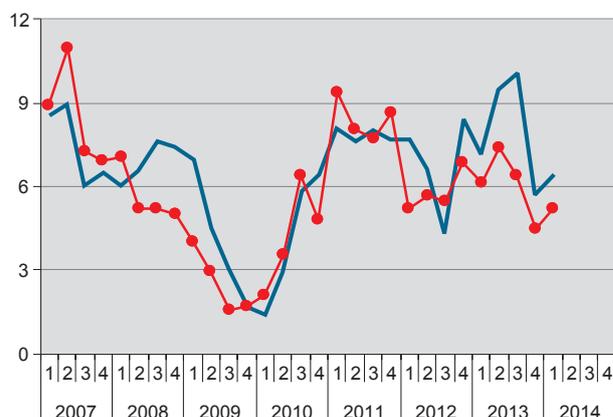
Titulaires d'un permis frontalier et frontaliers étrangers actifs, depuis 2007
Situation en fin de trimestre Canton de Genève



— Titulaires d'un permis frontalier — Frontaliers étrangers actifs

Source : OFS / OCSTAT / OCPM - Statistique des frontaliers

Variation annuelle du nombre de titulaires d'un permis frontalier et du nombre de frontaliers étrangers actifs, depuis 2007
Situation en fin de trimestre, en % Canton de Genève



— Titulaires d'un permis frontalier — Frontaliers étrangers actifs

Source : OFS / OCSTAT / OCPM - Statistique des frontaliers

Le terme de frontalier désigne un travailleur étranger, titulaire d'une autorisation de travail spécifique (permis G), qui exerce une activité lucrative en Suisse, tout en conservant son domicile à l'extérieur des frontières de la Suisse, quelle que soit sa nationalité. Les Suisses et les binationaux résidant à l'étranger ne sont donc pas compris dans les effectifs publiés ici ; il en va de même des employés des organisations internationales qui résident à l'étranger.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FRONTALIERS ÉTRANGERS ACTIFS

Au premier trimestre 2014, à Genève, 75,6 % des 70 800 frontaliers étrangers actifs travaillent dans le secteur tertiaire, 23,9 % dans le secteur secondaire et 0,5 % dans le secteur primaire. Ils sont principalement employés dans les branches suivantes : *activités spécialisées scientifiques et techniques* (10 %), *commerce de détail* (9 %) et *construction* (9 %).

Parmi les 43 200 hommes frontaliers étrangers actifs, 68 % travaillent dans le secteur tertiaire (*activités spécialisées, scientifiques et techniques* et *commerce de détail*) et 31 % dans le secteur secondaire (essentiellement dans la *construction*). Les 27 600 femmes sont, quant à elles, plus concentrées dans le secteur tertiaire (87 %). Elles sont principalement employées dans les activités de *santé humaine et d'action sociale*.

Entre mars 2013 et mars 2014, les plus fortes progressions sont observées dans les activités suivantes : *activités immobilières* (+ 13 %) et *activités juridiques et comptables* (+ 11 %).

TITULAIRES D'UN PERMIS FRONTALIER

A la fin mars 2014, 88 500 personnes étrangères titulaires d'un permis frontalier (permis G) sont enregistrées dans le canton, soit une augmentation de 6 % en une année.

Au cours du premier trimestre 2014, le nombre de titulaires d'un permis frontalier s'accroît de 1 604 personnes (+ 1,8 %). Cette évolution résulte de nombreux mouvements : 2 866 nouveaux permis et 1 262 départs de frontaliers étrangers sont enregistrés durant ce trimestre dans le canton de Genève. Parmi les départs, 322 sont dus à des transformations de permis frontalier en autorisation de résidence. A l'inverse, parmi les arrivées, 152 personnes sont d'anciens résidents étrangers devenus frontaliers.

MOUVEMENTS DES TITULAIRES D'UN PERMIS FRONTALIER

CHIFFRES TRIMESTRIELS

CANTON DE GENÈVE

	Effectif en début de période	Nouveaux permis (arrivées)			Départs			Variation (arrivées - départs)	Effectif en fin de période
		Au sens strict (1)	Par changement de permis (2)	Total	Au sens strict (3)	Par changement de permis (4)	Total		
1 ^{er} trimestre 2013	82 218	3 617	221	3 838	2 683	208	2 891	947	83 165
2 ^e trimestre 2013	83 165	3 918	173	4 091	2 210	189	2 399	1 692	84 857
3 ^e trimestre 2013	84 857	3 574	153	3 727	2 299	175	2 474	1 253	86 110
4 ^e trimestre 2013	86 110	3 394	140	3 534	2 571	177	2 748	786	86 896
1 ^{er} trimestre 2014	86 896	2 714	152	2 866	940	322	1 262	1 604	88 500

(1) Nouveau frontalier ou retour de frontalier. (2) Résidents étrangers du canton de Genève devenus frontaliers.

(3) Annulation de permis frontalier, départ ou décès de frontaliers. (4) Frontaliers devenus résidents.

Source : OCPM / OCSTAT - Statistique des frontaliers

DEUX STATISTIQUES SUR LES FRONTALIERS

La **statistique fédérale** est une statistique de synthèse sur les travailleurs frontaliers étrangers. Elle est élaborée sur la base des données de la statistique de l'emploi (STATEM), du recensement des entreprises (RE) et du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Elle fournit chaque trimestre des estimations du nombre total de *frontaliers étrangers en activité*, selon différentes caractéristiques, notamment le sexe, le groupe d'âges, le canton de travail ou la branche d'activité.

La **statistique cantonale**, basée sur un registre administratif géré par l'Office cantonal de la population et des migrations, permet de dénombrer de manière exhaustive et de qualifier les étrangers *titulaires de permis frontaliers (actifs ou non)* qui sont délivrés dans le canton. Elle contient un grand nombre de variables et permet d'effectuer des analyses détaillées sur les frontaliers, notamment en termes de mouvements.

Ces deux statistiques complémentaires offrent une vision globale du phénomène frontalier dans le canton.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=03_05

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2014. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 18 – JUIN 2014

05.06.2014

